



onisep

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS
ET LES FORMATIONS

GUIDES

**RENTRÉE
2018**

**APRÈS
LA 3^E**

**CHOISIR
SON ORIENTATION**

académie d'Amiens

Version actualisée

Vers le baccalauréat 2021



www.onisep.fr/lalibrairie



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

CHOISIR LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Objectif: préparer, en 3 ans (2^{de}, 1^{re} et terminale), un bac général ou un bac technologique, des diplômes visant essentiellement une poursuite d'études dans le supérieur.

© iStock.com



➤ En classe de 2^{de}: se déterminer

La classe de 2^{de} générale et technologique doit vous permettre de préparer et de préciser vos choix pour une orientation en classe de 1^{re}, soit générale, soit technologique.

L'emploi du temps comprend une part importante d'enseignements communs à tous les élèves pour acquérir une solide culture générale et des méthodes de travail.

S'y ajoutent des enseignements d'exploration au choix (deux, le plus souvent), qui permettent d'approfondir ses connaissances, mais aussi de tester ses aptitudes. S'ils aident à anticiper et à construire son parcours de formation, ces enseignements ne sont toutefois pas déterminants pour la suite. Ils ne constituent pas un prérequis exigé pour accéder à un baccalauréat.

À noter: l'accès en série TMD (techniques de la musique et de la danse) se fait à partir d'une 2^{de} spécifique (admission sur dossier, entretien et tests d'aptitude). L'accès en série STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) se fait à partir d'une 2^{de} spécifique ou d'une 2^{de} générale et technologique.



LES NOUVEAUTÉS À LA RENTRÉE 2018 POUR LES ÉLÈVES DE 2^{DE}

- Un test de positionnement numérique aura lieu en début d'année pour permettre à chacun de savoir où il en est en français et en mathématiques.
- Un accompagnement personnalisé tout au long de l'année sera concentré sur la maîtrise de l'expression écrite et orale.
- 54 heures d'aide à l'orientation pour accompagner chacun vers la classe de 1^{re}.

➤ En classes de 1^{re} et de terminale

À partir de la rentrée 2019 (pour les élèves de 1^{re}), l'organisation du lycée général et technologique va évoluer pour préparer au nouveau baccalauréat.

La voie générale

Elle offrira trois types d'enseignements:

- Un large socle de culture commune, humaniste et scientifique;
- Des disciplines de spécialité choisies par l'élève;
- Un temps d'aide à l'orientation tout au long du lycée pour préparer les choix de parcours et, à terme, l'entrée dans l'enseignement supérieur.

Chaque élève peut aussi choisir un enseignement facultatif en 1^{re} (deux en terminale). Lire p. 16.

La voie technologique

Elle propose différentes séries (sciences et technologies de la santé et du social, sciences et technologies du design et des arts appliqués, sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration, etc.). Lire p. 17.

Toutes bénéficient d'enseignements communs qui sont complétés, en fonction des choix opérés, par des mathématiques, de la physique-chimie, etc.

Nota bene: En fin de 1^{re}, l'élève passe l'épreuve anticipée de français, à l'écrit et à l'oral. ■

INFO +

Parcours de formation

En collaboration avec le psychologue de l'Éducation nationale et votre professeur principal, un **tuteur** (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2^{de} à la terminale, pour vous aider et vous guider dans vos choix de formation.

Remise à niveau

Sur recommandation du conseil de classe, des **stages de remise à niveau** peuvent vous être proposés au cours de l'année scolaire ou pendant les vacances. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

L'évaluation des langues et l'ouverture européenne et internationale

Chaque élève étudiera deux langues vivantes, comme aujourd'hui. L'écrit sera évalué selon les standards européens dans le cadre des épreuves communes. L'oral sera apprécié d'après les mêmes standards, à partir de février de l'année de terminale, selon les dispositions actuelles. Parallèlement, la logique de certification a vocation à se développer, en direction d'abord des élèves qui suivent des cursus à dimension internationale (sections internationales, sections européennes, etc.) ou qui choisissent la spécialité langues et littératures étrangères.

La 2^{de} générale et technologique

Cette première année de lycée va vous permettre d'acquérir une culture générale commune, de découvrir de nouvelles disciplines et ainsi de vous orienter vers la voie générale ou la voie technologique.

8 enseignements communs

Vous suivrez huit enseignements communs, qui représenteront la grande partie de votre emploi du temps hebdomadaire.

■ Français (4 h)

Quatre grands genres littéraires (roman, théâtre, poésie, écrits d'argumentation) sont étudiés à différents moments de l'histoire littéraire (entre les XVII^e et XX^e siècles) au travers des groupements de textes et des œuvres complètes. En vue des épreuves du baccalauréat, la pratique du commentaire de texte (écrit et oral) et de l'écriture d'invention est approfondie, et la dissertation littéraire est abordée.

■ Histoire-géographie (3 h)

L'histoire des Européens est replacée dans celle du monde, de l'Antiquité au milieu du XIX^e siècle.

En géographie, le programme, centré sur les questions du développement durable, comporte quatre thèmes : enjeux du développement ; gérer les ressources terrestres ; aménager la ville ; gérer les espaces terrestres.

■ Langues vivantes étrangères (5 h 30)

L'objectif des LV1 et LV2 est de développer des compétences de communication : compréhension de la langue à partir de supports variés, expression orale, expression écrite et découverte de la culture des sociétés dont on étudie la langue.

■ Mathématiques (4 h)

Le programme est organisé autour de trois domaines : fonctions ; géométrie ; statistiques et probabilités. Les activités mathématiques sont diversifiées : chercher, expérimenter, en particulier à l'aide d'outils logiciels ; appliquer des techniques et mettre en œuvre des algorithmes ; raisonner, démontrer ; expliquer oralement une démarche, communiquer un résultat, à l'oral ou par écrit.

■ Physique-chimie (3 h)

Trois thèmes centraux (la santé ; la pratique du sport ; l'Univers) permettent d'aborder de grandes questions de société, tout en dispensant des connaissances scientifiques. Une place importante est donnée à la démarche scientifique et à l'approche expérimentale.

■ Sciences de la vie et de la Terre (1h30)

Les trois thématiques de SVT (la Terre dans l'Univers, la vie et l'évolution du vivant ; les enjeux planétaires contemporains ; le corps humain et la santé) traitent des grands problèmes auxquels l'humanité se trouve aujourd'hui confrontée. C'est l'occasion de travailler les méthodes d'argumentation des sciences.

■ Éducation physique et sportive (2 h)

L'EPS offre une pratique adaptée et diversifiée d'activités physiques, sportives et artistiques, par exemple course, natation, gymnastique, sports collectifs, danse. L'objectif est de développer sa motricité et d'entretenir sa santé.

■ Enseignement moral et civique (30 min)

À partir d'études de cas autour de « La personne et l'État de droit » et « Égalité et discrimination », les élèves sont amenés à identifier et à expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques, à développer leur expression personnelle, leur argumentation et leur sens critique, tout en s'impliquant dans le travail d'équipe.

Des enseignements d'exploration

Ces enseignements sont destinés à vous sensibiliser à des matières que vous retrouverez en 1^{re} et en terminale, et dans vos études supérieures. L'offre varie selon les établissements. Vous en choisirez deux selon les modalités suivantes :

→ Un enseignement d'économie, au choix parmi :

■ Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (1h30)

Découvrir les notions fondamentales de l'économie et de la gestion par l'observation et l'étude de structures concrètes : qu'est-ce qu'une entreprise, une association ?

■ Sciences économiques et sociales (1h30)

Découvrir les notions et méthodes spécifiques aux sciences économiques et à la sociologie, à partir de quelques grandes problématiques contemporaines, comme la consommation des ménages ou la production des entreprises.

→ Un autre enseignement, au choix parmi :

■ Biotechnologies (1h30)

Découvrir les protocoles expérimentaux et les procédés bio-industriels liés aux biotechnologies ; aborder les questions de qualité et de sécurité biologiques ; réfléchir à la place des sciences et des biotechnologies dans la société actuelle.

■ Création et activités artistiques (1h30)

Explorer divers lieux et formes en relation avec la création artistique contemporaine ; apprécier les enjeux économiques, humains et sociaux de l'art ; découvrir les formations et les métiers artistiques et culturels. Au choix : arts du son, arts du spectacle, arts visuels ou patrimoines.





■ Création et innovation technologiques (1h30)

Comprendre la conception d'un produit ou d'un système technique faisant appel à des principes innovants et répondant aux exigences du développement durable : comment fait-on pour avoir de bonnes idées ?, comment les présenter pour convaincre ?, etc.

■ Écologie, agronomie, territoire et développement durable (3h)

Découvrir un territoire rural ou périurbain, son organisation, ses projets et sa valorisation dans une perspective de durabilité, en s'appuyant sur des cas réels, en lien avec le développement durable. Les cours peuvent avoir lieu en classe et sur le terrain. Enseignement proposé uniquement en lycée agricole.

■ Informatique et création numérique (1h30)

Faire découvrir la science informatique qui se cache derrière les pratiques numériques quotidiennes. Par exemple, à travers l'utilisation et le fonctionnement d'un ordinateur ; le codage des textes, des images et des sons ; la programmation ; la communication en réseaux.

■ Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec (3h)

Explorer trois sujets d'études : l'homme romain/grec, le monde romain/grec, les figures héroïques et mythologiques ; pratiquer la lecture des textes, notamment un extrait significatif d'une œuvre intégrale.

■ Langue vivante 3 étrangère ou régionale (3h)

Découvrir une langue nouvelle et une autre culture ; acquérir les bases de la communication orale et écrite, ainsi qu'un nouveau système graphique pour certaines langues.

■ Littérature et société (1h30)

Connaître les enjeux, la variété et l'intérêt d'une formation littéraire et humaniste ; percevoir les interactions entre la littérature, l'histoire et la société ; explorer la diversité des formations et métiers liés aux études littéraires.

■ Méthodes et pratiques scientifiques (1h30)

Se familiariser avec les démarches scientifiques autour de projets impliquant les mathématiques, les sciences de la vie et de la Terre, la physique et la chimie ; comprendre l'apport et la place des sciences dans les grandes questions de société ; découvrir certains métiers et formations scientifiques.

■ Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (1h30)

Peut être choisi s'il n'a pas été pris en enseignement d'économie.

■ Santé et social (1h30)

Découvrir les liens entre la santé et le bien-être social ; aborder la préservation de la santé de la population et de la protection sociale ; explorer les métiers du médical, du paramédical et du social.



© iStock.com

■ Sciences de l'ingénieur (1h30)

Étudier un objet technologique, comme une pédale de vélo qui éclaire ou une caméra reliée à Internet, et comprendre comment il fonctionne, vérifier que les performances annoncées par le constructeur sont atteintes et réfléchir aux moyens de les améliorer. La question du développement durable est centrale.

■ Sciences économiques et sociales (1h30)

Peut être choisi s'il n'a pas été pris en enseignement d'économie.

■ Sciences et laboratoire (1h30)

Découvrir et pratiquer des activités scientifiques en laboratoire ; apprendre à connaître et à utiliser des méthodologies et des outils propres aux différentes disciplines scientifiques concernées tels que la physique, la chimie ou la biochimie.

À NOTER

Les élèves intéressés par les sciences et les technologies ont la possibilité d'ajouter non pas un mais deux enseignements d'exploration à celui obligatoire en économie (sciences économiques et sociales ou principes fondamentaux de l'économie et de la gestion) au choix parmi :

■ Biotechnologies (1h30)

(voir le descriptif p. 15)

■ Création et innovation technologiques (1h30)

(voir le descriptif ci-contre)

■ Santé et social (1h30)

(voir le descriptif ci-contre)

■ Sciences de l'ingénieur (1h30)

(voir le descriptif ci-dessus)

■ Sciences et laboratoire (1h30)

(voir le descriptif ci-dessus)



Les élèves intéressés par le sport ou les arts appliqués peuvent opter pour un seul enseignement d'exploration, compte tenu du volume horaire beaucoup plus important, au choix parmi :

■ Arts du cirque (6 h)

S'initier à l'univers du cirque, en collaboration avec un partenaire culturel habilité ; développer sa pratique (bases en acrobatie, en équilibre, préparation physique) et maîtriser des techniques liées aux différentes disciplines du cirque ; se constituer une culture des arts du cirque et du spectacle vivant en fréquentant des spectacles.

■ Création et culture design (6 h)

Acquérir les bases d'une culture design (recherche documentaire, sorties aux musées ou aux spectacles, regard critique sur des productions graphiques et design issues de différentes cultures) ; découvrir des pratiques de conception (conception de maquettes d'étude ; expérimentation de matériaux ; pratique d'outils) ; apprendre à communiquer ses intentions (dessin dans le but d'exprimer une idée, un projet).

■ Éducation physique et sportive (5 h)

Suivre une formation pratique, exigeante et rigoureuse dans le domaine des activités physiques, sportives et artistiques ; découvrir les métiers du sport et les études supérieures qui y conduisent.

Un enseignement facultatif

En fonction de votre capacité de travail et de vos centres d'intérêt, vous pourrez choisir un enseignement facultatif, au choix parmi :

- langues et cultures de l'Antiquité : latin ;
- langues et cultures de l'Antiquité : grec ;
- langue vivante 3 étrangère ou régionale ;
- arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre) ;
- éducation physique et sportive ;
- un atelier artistique (dans certains lycées).

Dans les lycées agricoles, vous pourrez suivre au choix : hippologie et équitation ; pratiques professionnelles ; pratiques sociales et culturelles.

À noter : un même enseignement ne peut être choisi au titre des enseignements d'exploration et de l'enseignement facultatif.



La réforme du baccalauréat est en cours et celle-ci modifie l'organisation des enseignements au lycée.

Retrouvez toutes les informations sur le site du ministère de l'Éducation nationale (<http://www.education.gouv.fr/>).

Consultez régulièrement le site de l'Onisep (<http://www.onisep.fr/>).



► Pour avoir un aperçu des grandes étapes de votre scolarité au lycée, suivez le parcours de Léa

► Téléchargez l'infographie « Le parcours de Léa, future bachelière 2021 »

http://cache.media.education.gouv.fr/file/BAC_2021/90/0/Infographie_parcours_Lea_740px_897900.pdf

La voie générale (1^{re} et terminale)

Cette voie a pour objectif l'acquisition d'une solide culture générale, de bonnes capacités d'expression écrite et orale, des méthodes de travail utiles pour bien préparer votre entrée dans l'enseignement supérieur.

Les enseignements se répartissent en quatre composantes :

- socle de culture commune ;
- disciplines de spécialité ;
- orientation ;
- enseignements facultatifs.

→ SOCLE DE CULTURE COMMUNE	PREMIÈRE	TERMINALE
Français	4h	-
Philosophie	-	4h
Histoire géographie	3h	3h
Enseignement moral et civique	0h30	0h30
Langue vivante 1 et langue vivante 2	4h30	4h
Éducation physique et sportive	2h	2h
Humanités scientifiques et numériques	2h	2h

→ DISCIPLINES DE SPÉCIALITÉ	PREMIÈRE	TERMINALE
Arts	4h	6h
Écologie, agronomie et territoire	4h	6h
Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	4h	6h
Humanités, littérature et philosophie	4h	6h
Langues et littératures étrangères	4h	6h
Mathématiques	4h	6h
Numérique et sciences informatiques	4h	6h
Sciences de la vie et de la Terre	4h	6h
Sciences de l'ingénieur	4h	6h
Sciences économiques et sociales	4h	6h
Physique chimie	4h	6h

→ **ORIENTATION** : 1h30 par semaine en classe de 1^{re} et de terminale

→ LES ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

En classe de 1^{re}, vous avez la possibilité de choisir un enseignement facultatif (3h) et éventuellement un second en classe de terminale :

- Arts
- Langues et cultures de l'Antiquité
- Éducation physique et sportive
- Langue vivante 3

Nouveauté

En classe de terminale, vous pouvez également opter pour :

- Mathématiques expertes
- Mathématiques complémentaires
- Droits et enjeux du monde contemporain

Tous les élèves de 1^{re} et de terminale suivent le socle de culture commune.

> 16h en 1^{re}

> 15h30 en terminale

En classe de 1^{re}, l'élève suit 3 disciplines de spécialité.

> 12h

En classe de terminale, l'élève choisit deux disciplines parmi celles suivies en 1^{re}.

> 12h

À noter : l'élève peut changer de discipline entre la 1^{re} et la terminale avec l'accord des professeurs et du chef d'établissement.

La voie technologique (1^{re} et terminale)

Cette voie prépare à la poursuite d'études en 2 ou 3 ans après le bac, voire au-delà. Elle comporte huit séries, organisées autour de grands domaines. Toutes les séries bénéficient d'enseignements communs : français, philosophie, histoire-géographie, enseignement moral et civique, langues vivantes 1 et 2, éducation physique et sportive. Ces derniers sont complétés, en fonction des séries, par des mathématiques, de la physique-chimie, etc.

→ Bac ST2S

Sciences et technologies de la santé et du social

Pour qui ? Les élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social ou paramédical.

Au programme. Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie humaines ; enseignements facultatifs.

Et après ? BTS et DUT (en 2 ans) des secteurs paramédical et social, écoles paramédicales et sociales.

→ Bac STAV

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

Pour qui ? Les élèves des lycées agricoles attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement.

Au programme. Chaque lycée est libre de proposer des espaces d'initiative locale : transformation des produits alimentaires, valorisation des espaces...

8 semaines de stages.

Et après ? Poursuite d'études dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'environnement, essentiellement en BTSA (brevet de technicien supérieur agricole).

→ Bac STD2A

Sciences et technologies du design et des arts appliqués

Pour qui ? Les élèves attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception et la réalisation d'objets ou d'espaces.

Au programme. Design et arts appliqués ; enseignements facultatifs.

Et après ? Préparation, en 2 ans, du BTS arts appliqués ou du DMA (diplôme des métiers d'art).

→ Bac STHR

Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

Pour qui ? Si ce bac se prépare après une 2^{de} spécifique, sa rénovation favorise le passage en 1^{re} STHR d'élèves issus d'une 2^{de} générale et technologique.

Au programme. Économie et gestion hôtelière, sciences et technologies des services, sciences et technologies culinaires, alimentation, environnement ; enseignements facultatifs.

Et après ? BTS (en 2 ans) de l'hôtellerie-restauration, du tourisme, du commerce et des services, de la comptabilité et de la gestion des organisations..., écoles hôtelières ou de commerce, université, licence de sciences et techniques de l'hôtellerie-restauration...

→ Bac STI2D

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

Pour qui ? Les élèves qui veulent comprendre le fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie ou du quotidien, et qui veulent concevoir de nouveaux produits.

Au programme. Enseignements technologiques transversaux ; une spécialité au choix : architecture et construction, énergies et environnement, innovation technologique et écoconception, systèmes d'information et numérique ; enseignements facultatifs.

Et après ? Études supérieures variées dans le domaine industriel (énergie, maintenance, électronique, informatique industrielle, mécanique...).

→ Bac STL

Sciences et technologies de laboratoire

Pour qui ? Les élèves s'intéressant aux manipulations en laboratoire et à l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, des industries de la chimie...

Au programme. Enseignements spécifiques : chimie-biochimie-sciences du vivant, mesure et instrumentation, biotechnologies, sciences physiques et chimiques en laboratoire ; enseignements facultatifs.

Et après ? Poursuite d'études dans les domaines de la physique, de la chimie et de la biologie, du paramédical...

→ Bac STMG

Sciences et technologies du management et de la gestion

Pour qui ? Les élèves intéressés par le fonctionnement des organisations et leur gestion, les relations au travail.

Au programme. Un enseignement spécifique au choix en terminale : gestion et finance, mercatique, ressources humaines et communication, système d'information de gestion ; enseignements facultatifs.

Et après ? Études supérieures en commerce, gestion, communication des entreprises, assistantat de direction, comptabilité, tourisme...

→ Bac TMD

Techniques de la musique et de la danse

Pour qui ? Les élèves qui ont suivi une 2^{de} spécifique et qui pratiquent la danse ou un instrument et lui consacrent beaucoup de temps. Il faut être inscrit parallèlement au conservatoire.

Au programme. Option instrument, option danse ; enseignements facultatifs.

Et après ? Études supérieures artistiques au conservatoire (sur concours), plus rarement à l'université (musicologie, arts...).

Vers le baccalauréat 2021

Présentation

En juin 2021, le baccalauréat général reposera sur une part d'épreuves terminales (60 %) pour acquérir le socle de culture commune et approfondir ses connaissances par des disciplines de spécialité, et sur une part de contrôle continu (40 %). Cette évolution permettra une meilleure prise en compte du baccalauréat pour l'entrée dans l'enseignement supérieur.

- Tout au long des années de 1^{re} et de terminale, un contrôle continu comptera pour 40 % de la note finale avec prise en compte des bulletins scolaires pour une part de 10 %.
- Chaque lycéen présentera quatre épreuves finales en classe de terminale en plus de l'épreuve anticipée en classe de 1^{re}.
- La nouvelle organisation du baccalauréat sera aussi l'occasion d'améliorer les modalités d'aménagement de l'examen pour les élèves en situation de handicap. Des préconisations prenant en compte les nouvelles modalités organisationnelles du baccalauréat seront faites afin de renforcer une école entièrement inclusive.

Le contrôle continu

- Le contrôle continu reposera sur des épreuves communes organisées au cours des années de 1^{re} et de terminale.
- Ces épreuves communes porteront sur les disciplines étudiées par l'élève.
- À titre indicatif, ces épreuves communes pourront avoir lieu en janvier et avril de l'année de 1^{re}, puis en décembre de l'année de terminale. L'organisation relèvera des établissements.
- Pour garantir l'égalité entre les candidats et les établissements scolaires, une « banque nationale numérique de sujets » sera mise en place, les copies anonymisées seront corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève. Une harmonisation sera assurée.
- Les bulletins scolaires seront pris en compte pour une part limitée (10 %) de la note finale afin de valoriser la régularité du travail de l'élève.

Les épreuves finales

Comme aujourd'hui, chaque lycéen présentera une **épreuve anticipée écrite et orale de français en fin de 1^{re}**.

EN CLASSE DE TERMINALE, IL PRÉSENTERA QUATRE ÉPREUVES FINALES :

→ Deux épreuves écrites porteront sur les disciplines de spécialité choisies par le candidat.

→ Une épreuve écrite de philosophie : ce choix correspond à une tradition française attachée à la nécessité de conforter l'esprit critique et d'analyse dans la formation des jeunes générations.

→ Un oral préparé tout au long du cycle terminal :

- Savoir s'exprimer dans un français correct est essentiel pour les études, pour la vie personnelle et professionnelle. Parce que l'aisance à l'oral peut constituer un marqueur social, il convient justement d'offrir à tous les élèves l'acquisition de cette compétence.
- L'épreuve orale reposera sur la présentation d'un projet préparé dès la classe de 1^{re} par l'élève. D'une durée de 20 minutes, cet oral se déroulera en deux parties :
 - La présentation du projet adossé à une ou deux disciplines de spécialité choisies par l'élève ;
 - Un échange à partir de ce projet permettant d'évaluer la capacité de l'élève à analyser en mobilisant les connaissances acquises au cours de sa scolarité, notamment scientifiques et historiques. Le jury sera composé de trois personnes.

Le calendrier des épreuves finales

- Les épreuves de spécialité seront passées au retour des vacances de printemps.
- Les épreuves de français en 1^{re} et de philosophie en terminale auront lieu à la fin du mois de juin afin que toute l'année scolaire soit mise à profit. Il en ira de même pour l'oral de fin de terminale.

LA VOIE GÉNÉRALE PREMIÈRE ET TERMINALE

1 Socle de culture commune

- ↳ Français
- ↳ Philosophie
- ↳ Histoire géographie
- ↳ Enseignement moral et civique
- ↳ Langue vivante 1 et Langue vivante 2
- ↳ Éducation physique et sportive
- ↳ Humanités scientifiques et numériques

	Première	Terminale
Français	4 h	-
Philosophie	-	4 h
Histoire géographie	3 h	3 h
Enseignement moral et civique	0 h 30	0 h 30
Langue vivante 1 et Langue vivante 2	4 h 30	4 h
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Humanités scientifiques et numériques	2 h	2 h

TOTAL
horaire élève

Première

16 h

Terminale

15 h 30

2 Disciplines de spécialité

- ↳ Arts
- ↳ Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- ↳ Humanités, littérature et philosophie
- ↳ Langues et littératures étrangères
- ↳ Mathématiques
- ↳ Numérique et sciences informatiques
- ↳ Sciences de la vie et de la Terre
- ↳ Sciences de l'ingénieur*
- ↳ Sciences économiques et sociales
- ↳ Physique chimie

	Première	Terminale
Arts	4 h	6 h
Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	6 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h	6 h
Langues et littératures étrangères	4 h	6 h
Mathématiques	4 h	6 h
Numérique et sciences informatiques	4 h	6 h
Sciences de la vie et de la Terre	4 h	6 h
Sciences de l'ingénieur*	-	-
Sciences économiques et sociales	4 h	6 h
Physique chimie	4 h	6 h

Première

12 h

3 disciplines

Terminale

12 h

2 disciplines
parmi les 3 suivies
en première

TOTAL
horaire élève

Première

28 h

Terminale

27 h 30

3 Orientation

- ↳ Durée **1 h 30** par semaine

4 Enseignements facultatifs

- ↳ Maximum 1 enseignement en première et choix possible d'un second en terminale
- ↳ Libre choix
- ↳ Durée **3 h**

ARTS

LCA

EPS

LV3

MATHÉMATIQUES
EXPERTES

MATHÉMATIQUES
COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS
ENJEUX DU MONDE
CONTEMPORAIN

En terminale
uniquement :

* Horaires spécifiques, en lien avec la voie technologique

VERS LE BACCALAURÉAT > 2021

Vers la réforme du baccalauréat à la session 2021

Pour ceux qui emprunteront la voie générale, vous préparerez un baccalauréat réorganisé laissant plus de place au contrôle continu au cours des années de première (1^{ère}) et de terminale (T^{ale}) et à des épreuves finales en nombre limité en terminale.

- ➔ Le bac sera obtenu avec une moyenne générale de 10
- ➔ Le système actuel de mentions et compensations sera maintenu
- ➔ Il n'y aura pas de note éliminatoire ou plancher
- ➔ L'oral de rattrapage sera maintenu

RENTRÉE

2018

2^{de}

NOUVEAUTÉS À LA RENTRÉE 2018

- Test numérique de positionnement en français et mathématiques
- Accompagnement sur la maîtrise de l'expression orale et écrite
- Aide à l'orientation vers la 1^{ère} (54 h)

La voie générale : **UNE SEULE SÉRIE** en première et terminale
La voie technologique conserve ses 8 séries

RENTRÉE

2019

1^{ère}

Socle de culture commune : 16 h

Disciplines de spécialités : 12 h

(3 à choisir parmi celles proposées)

> **Orientation : 1 h 30**

> Enseignement facultatif : 1 seul

28 h de cours
Épreuve anticipée écrite et orale de français

RENTRÉE

2020

T^{ale}

Socle de culture commune : 15 h 30

Disciplines de spécialités : 12 h

(2 à choisir parmi les 3 suivies en 1^{ère})

> **Orientation : 1 h 30**

> Enseignements facultatifs : 2 possibles.

3 nouveautés en T^{ale}

- Mathématiques expertes
- Mathématiques complémentaires
- Droits et enjeux du monde contemporain

27 h 30 de cours

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

2021

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BAC

> **Quatre épreuves terminales**
60 % de la note

> **Contrôle continu en 1^{ère} et T^{ale}**
40 % de la note

- **Printemps**
> 2 épreuves écrites sur les spécialités choisies
- **Juin**
> Une épreuve de philosophie
> Un oral de 20 minutes préparé au cours du cycle T^{al}

> **EDUSCOL** : télécharger baccalauréat 2021

Source : dossier de presse Ministère et Onisep